

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 12

Artikel: Histoire contemporaine
Autor: Maillefer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-12520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

HISTOIRE CONTEMPORAINE ¹

Bien qu'il nous arrive un peu tard, alors que sont assourdis les échos des fêtes, le volume commémoratif du centenaire n'en est pas moins une belle œuvre, qui fait honneur à tous ceux qui s'en sont occupés et qui restera comme un beau souvenir. Nous devons être reconnaissants à l'Etat de Vaud qui, par sa subvention, a permis de livrer aux souscripteurs, pour un prix très modique, un livre superbe.

Au peuple vaudois se compose de deux parties juxtaposées et rattachées entre elles par un lien assez ténu : il comprend un texte de soixante-dix pages intitulé : *Un siècle de liberté*, et quatre-vingt-dix planches d'illustrations.

Dans ces quatre-vingt-dix planches les auteurs du volume ont réuni les portraits de tous les Vaudois qui, au cours du XIX^e siècle, ont joué un rôle un peu marquant dans la vie de notre pays : patriotes et hommes politiques, magistrats cantonaux et fédéraux, juristes, ecclésiastiques, littérateurs et femmes de lettres, écrivains populaires, officiers, historiens et archéologues, naturalistes, mathématiciens, pédagogues, médecins, Vaudois célèbres à l'étranger, industriels, peintres et artistes, philanthropes. Une dernière planche contient le portrait des conseillers d'Etat actuels.

¹ *Au peuple vaudois, 1803-1903. Souviens-toi!* — Publié par le comité des fêtes du Centenaire. — Lausanne, Payot et C^e. — Imprimé par la maison Viret-Genton.

Une chose frappe en parcourant cette galerie de portraits ; c'est le nombre relativement très grand des hommes, non pas toujours célèbres, mais des hommes qui ont marqué, dans un domaine ou dans l'autre, qui ont dépassé la moyenne du talent et de la culture, qui ont contribué à agrandir moralement leur petite patrie ou à la faire prospérer matériellement.

Ce panthéon national vaudois, ce livre d'or de nos grands hommes constitue ainsi un document d'une inestimable valeur. On ne se lassera jamais de le parcourir.

La grosse difficulté dans l'élaboration d'une œuvre pareille était de faire un choix judicieux ; à quel titre tel ou tel personnage avait-il le droit de figurer au tableau d'honneur ? Où commençait la notoriété, où l'obscurité ? Affaire souvent d'appréciation subjective, de sympathies personnelles.

La commission chargée de faire le triage et de décerner la palme n'a pas eu une mince besogne. Elle s'en est vaillamment acquittée ; elle a travaillé dans l'esprit le plus large et le plus impartial ; la porte a été ouverte libéralement. On pourra toujours discuter, c'est clair. Pour certains, les juges ont fait beaucoup d'honneur à celui-ci, pas assez à celui-là. Mon avis est qu'on ne pouvait guère mieux choisir. Si les juges ont péché, c'est par excès plutôt que par omission. Cela valait mieux ainsi.

Il est cependant un portrait que chacun regrette de ne pas voir dans ce volume. C'est celui du colonel Ferdinand Lecomte qui a été incontestablement une de nos figures les plus populaires et les plus sympathiques, soit comme chancelier de l'Etat de Vaud, soit comme officier supérieur. Sa renommée, comme écrivain militaire, a dépassé les limites étroites de sa patrie ; cet oubli involontaire est regrettable.¹

¹ On signale aussi quelques erreurs, entre autres à la planche LXI. Jean-Daniel Sonnay et D. Magnenat-Gloor sont-ils réellement nés la même année et morts la même année ? Les véritables dates, pour Sonnay, sont 1782-1842. A la planche LXII, on a imprimé Gustave Colomb pour Georges Colomb. La *Feuille d'Avis de Lausanne* regrette aussi l'absence des colonels Lecomte et Aymon de Gingins.

Une autre omission vient d'un regrettable excès de modestie. Les membres de la commission, au travail desquels nous devons cette précieuse galerie de portraits, n'ont pas voulu que leurs noms fussent inscrits soit en tête soit à la fin du volume. Le peuple vaudois, auquel l'ouvrage est dédié, aurait appris volontiers à qui en revenait le mérite, à qui doit aller une partie de sa reconnaissance. Les noms des membres de la commission méritaient de figurer dans le volume, au même titre que les collaborateurs de la préface. En tout premier lieu celui de M. Vionnet, le distingué chercheur, qui sauve de l'oubli tant de choses précieuses, qui a réuni dans un petit musée spécial une collection unique en son genre de documents photographiques; M. Bersier, l'actif président de la commission et M. Dupraz, bibliothécaire; M. Dumur, notre si modeste et si savant historien lausannois, qui mieux que personne était renseigné sur nos hommes célèbres; M. François Guex, qui a fourni de précieuses indications sur les pédagogues et agronomes vaudois, MM. Ch. Burnier, Ed. Rossier, L. Vincent, A. Vulliemin, Aug. Bridel.

Lorsqu'on ouvre un volume, on commence tout d'abord par jeter un coup d'œil sur l'illustration; le texte vient ensuite. Je suis persuadé que neuf lecteurs sur dix ont procédé ainsi. Ils auront examiné les portraits et auront demandé ensuite au texte de leur en fournir le commentaire et l'explication.

Ils auront été déçus sur ce point; ils n'auront pas trouvé dans le texte ce qu'ils étaient généralement tentés d'y chercher, c'est-à-dire des notices biographiques plus ou moins détaillées sur les hommes dont la gravure leur a rappelé les traits. Cette constatation paraîtra une lacune à plusieurs, car, à moins d'être tout à fait versé, non seulement dans l'histoire, mais dans la pratique intime des choses et des hommes de ce pays, il est impossible de

connaître individuellement chacune des notabilités qui figurent dans notre galerie nationale, de savoir quelle est son œuvre, et en quoi il a contribué au bien de son pays. Le nom du personnage, la date de sa naissance et de sa mort, et la qualification toute générale de peintre, de musicien, de naturaliste, sont des indications bien sommaires et ne disent pas grand'chose. Une véritable galerie nationale aurait compris, outre les portraits, des indications sur les hommes et sur leur activité.

Nous avons, il est vrai, l'excellent dictionnaire de M. A. de Montet, mais il n'est pas exclusivement vaudois et n'a pu signaler tous les hommes du volume commémoratif. Quelque « *amant des loisirs studieux* » devrait bien se mettre à l'œuvre, recueillir les documents et les notes pendant qu'il est temps encore et nous faire un commentaire biographique de *Au peuple vaudois*. Ce serait l'indispensable complément de ce volume.

Lors de la célébration de leur centenaire, Berne, en 1891, et Bâle, en 1901, ont fait paraître de superbes monographies historiques accompagnées d'illustrations remarquables. On se demande si Vaud n'aurait pas pu faire de même et présenter à ses confédérés comme un résumé de l'activité de ses principaux historiens en éditant un volume auquel ils auraient tous collaboré. Nous en avons un grand nombre, de tempéraments et d'allures très divers ; appartenant aux écoles politiques, aux partis religieux les plus opposés. Une œuvre collective aurait été intéressante. Le temps a manqué ¹, dit-on, pour faire autre chose que ce qui a été fait.

¹ Cette affirmation n'est exacte que jusqu'à un certain point. Il y a cinq ans déjà, lors des fêtes de 1798, l'auteur de cet article développa à plusieurs reprises et auprès des personnes que cela regardait, l'idée que l'Etat devait prendre en main l'initiative d'un volume commémoratif et faire appel à toutes les bonnes volontés. L'échéance étant encore lointaine, il lui fut répondu évasivement. Dès lors, les années ont passé, la date de l'anniversaire s'est rapprochée, des commissions nombreuses ont travaillé à sa célébration. L'idée d'un volume spécial parais-

Ne nous plaignons pas. Le désir de ce qui aurait pu être ne doit pas nous gâter la jouissance très vive de ce qui est.

Si notre peuple s'ignore encore, c'est qu'il y aura mis de la mauvaise volonté. Voici dix ans qu'une foule de publications de toutes sortes tendent à lui faire connaître son pays et son histoire, ses mœurs et ses coutumes, ses grands hommes et leur œuvre : histoires générales de la Suisse, histoires spéciales du XIX^e siècle, histoires particulières du canton ou de districts, ou de communes isolées, monographies, biographies, collections de gravures. Outre ces publications, qui ne revêtent pas un caractère occasionnel, les deux centaines ont vu éclore une littérature d'une extraordinaire exubérance et telle que, toutes proportions gardées, aucun pays, je suppose, n'en a eu de pareille.

M. le professeur Ed. Rossier a bien voulu se charger de la rédaction du texte. M. E. Rossier étant, dit la *Revue*, l'instigateur du volume, il était naturel de lui confier cette tâche. Cette raison serait certainement suffisante. Mais de toutes façons, le choix était heureux. L'éloge de M. Rossier comme professeur et comme écrivain, n'est plus à faire. En outre, pour éviter des redites et des doubles emplois, la commission n'a pas voulu s'adresser à des historiens ayant déjà traité, dans leurs œuvres antérieures, tout ou partie de notre histoire contemporaine. Je note ici ce fait, que je tiens du président même de la commission, pour rassurer mes confrères, écrivains de l'histoire vaudoise, dans le cas — fort improbable du reste — où l'un ou l'autre se serait senti le moins du monde froissé d'avoir été ignoré.

sait abandonnée, lorsqu'elle a surgi de nouveau, mais sur le tard, dans la seconde moitié de l'année 1902, six mois avant la célébration du 14 avril. Il a fallu, pour la réaliser à peu près à temps, faire un véritable tour de force, qui n'a pu s'accomplir que grâce à l'activité grande et au dévouement de tous ceux qui ont collaboré à l'exécution — tant matérielle que scientifique — de ce livre.

M. Rossier a choisi lui-même ses collaborateurs : M. Favey, juge fédéral, pour l'histoire de la législation, M. Albert Bonnard, rédacteur, pour l'art militaire, et M. le professeur Chuard pour l'agriculture. MM. Maurice Millioud, Ch. Burnier, B. Dumur, H. Blanc et Aloys de Molin ont collaboré aux chapitres consacrés aux philosophes, littérateurs, historiens, hommes de science et artistes.

Après la pléthore d'écrits sur la matière, après Seippel et ses collaborateurs, B. van Muyden, Gavard, A. de Montet, Eug. Mottaz, Ch. Burnier, Emile Couvreur, Louis Monnet, Henrioud, Félix Bonjour (dans sa remarquable étude : *Cent ans de politique vaudoise*) et beaucoup d'autres, pour ne citer que les contemporains, après l'éclosion surabondante de livres et de brochures d'occasion, il était difficile de mettre à jour des événements nouveaux ou des faits inconnus. Aussi le mérite du travail de M. Rossier consiste-t-il dans la façon dont il a mis en œuvre les matériaux existants et dans l'élégance du style.

M. Rossier a divisé son œuvre en quatre parties. La première traite de l'histoire politique, la seconde de l'activité de l'Etat, la troisième de l'activité des individus, la quatrième enfin, de la nation dans son ensemble. Nous ne parlerons, pour le moment, que de la première.

L'histoire politique est racontée très sobrement, dans ses toutes grandes lignes. L'auteur ne s'est pas appesanti sur les détails. Il fournit un résumé clair, précis, substantiel. Il veut être, de plus, impartial. L'irréconciliable inimitié qui, dans certains milieux, poursuit encore les hommes de 1845, celle qui, chez d'autres, s'attaque aux hommes de 1862 ne perce pas ici. L'auteur est resté, autant que faire se pouvait, objectif. Tout historien digne de ce nom l'est en général, et je n'en louerais pas tant M. Rossier si d'autres ouvrages assez récents ne nous avaient habitués à un ton et à des allures différentes.

Arrivé à l'époque tout à fait contemporaine, l'auteur redouble de prudence, et il serait bien difficile aux plus intransigeants de trouver quoi que ce fût à reprendre aux jugements qu'il porte sur les uns et sur les autres. J'en citerai pour preuve les passages où sont esquissées d'une façon très heureuse les figures de Paul Ceresole et de Louis Ruchonnet :

« Sur le fond uniforme de notre politique locale, deux influences se dessinent ; deux hommes sortent de la masse et se placent hors de pair : Paul Ceresole et Louis Ruchonnet. L'un, causeur aimable, orateur brillant, doué d'une remarquable promptitude de travail, capable d'éblouir amis et adversaires, de s'élever sans effort apparent jusqu'aux sommets de la vie publique ; trop indépendant pour se soumettre à une règle de parti, trop personnel pour défendre autre chose que ses idées, centralisateur d'instinct, étatiste à ses heures... L'autre, plus grave, plus patient, infatigable travailleur ; éloquent moins par l'éclat de la phrase que par la vigueur de l'argumentation et la clarté communicative de la pensée ; assez souple pour ne blesser aucune conviction, pour ne briser aucun cadre ; assez persévérant pour triompher en fin de compte de toutes les oppositions et plier les autres à ses idées ; homme d'Etat dans l'acception la plus vaste, la plus complète du mot... Tels étaient les deux chefs de file qui auraient joué les premiers rôles dans tous les parlements du monde. »

J'aime moins le portrait de Druey, « le gros homme jovial, à l'éloquence familière, à l'esprit alerte et sagace, assoupli par un travail énorme. » On ne portera jamais Druey assez haut, et le temps qui s'est écoulé depuis sa disparition de la scène politique devrait désarmer toutes les préventions à son égard. Dans notre histoire, il est le véritable organisateur de la démocratie vaudoise. Il a réalisé l'émancipation politique du peuple des campagnes. Jusqu'à lui, le paysan, bien qu'en possession du suffrage universel,

n'avait pas conscience de sa force. Trop timide, soumis et obéissant, par atavisme, il s'inclinait devant l'opinion des *messieurs* de la ville. Après 1845, il a pris possession du pouvoir, il sent sa réelle valeur. Il s'est affranchi moralement comme, en 1798, il s'était affranchi politiquement.

Là est la vraie portée du mouvement de 1845. Pour le reste, Druey et ses compagnons n'ont pas renversé l'œuvre libérale de 1830. « La constitution issue du mouvement, dit M. Rossier, ne transforma pas l'Etat, elle le démocratisa un peu ; c'est une étape tout à fait normale d'une évolution vers la gauche ». Ce sont les procédés, une manière d'être générale, qu'ils avaient à combattre. Pour cela ils durent s'attaquer aux hommes et de là provient l'âpreté de la lutte.

Les événements qui suivirent n'ont pas été heureux, certes. L'opposition plus qu'acerbe entraîna des mesures draconiennes ; dans le feu de la lutte, des blessures très graves furent portées. Quand on combat pour la vie, on n'a pas le temps de soupeser la lourdeur de ses coups. Or le gouvernement de 1845 fut, tôt après la révolution, menacé dans son existence même. Lorsqu'on apprécie ses actes répressifs, il faut tenir compte aussi de la vigueur de l'opposition qu'il eut à vaincre. En face d'adversaires irréductibles, le gouvernement dut être impitoyable. Mais il serait injuste de croire que, dès l'abord, les révolutionnaires avaient l'intention arrêtée d'attaquer l'église et de désorganiser l'enseignement supérieur. Il est malheureux que l'intransigeance des uns aussi bien que des autres ait poussé à ce résultat. Les deux partis en doivent supporter, au moins à parts égales, l'entière responsabilité.

La modification de la constitution vaudoise dans un sens plus démocratique et plus populaire sera, pour les hommes de Quarante-Cinq, un titre déjà grand à la reconnaissance de leurs compatriotes. Il serait juste aussi d'ajouter que tout n'a pas été malheureux dans la façon dont la constitution

a été appliquée, dans les lois qui ont été décrétées. Si l'instruction supérieure a été sacrifiée, l'instruction primaire a fait l'objet de la constante sollicitude du Conseil d'Etat. D'excellentes mesures ont été prises en faveur de l'agriculture. Le développement de nos établissements nationaux de crédit est surtout l'œuvre des années qui suivirent la révolution. Dans le domaine des travaux publics, ils ont continué dignement ce qui avait été fait avant eux. Et ils ont administré les deniers publics avec intelligence et intégrité.

Ce régime a eu ses défauts. Son plus grand tort est d'avoir imaginé le dualisme entre la ville et la campagne, d'avoir cru que leurs intérêts étaient divergents, d'avoir essayé de créer un antagonisme entre la capitale citadine et le reste du canton agricole. De plus, au bout de quelques années on lui reprocha, avec raison, son étroitesse, son doctrinarisme et surtout son immobilisme. Mais ces défauts se sont accusés surtout après le départ de Druey. Non seulement il ne faut pas l'en rendre responsable, mais il est hors de doute que Druey, s'il fût resté au Conseil d'Etat vaudois, aurait donné à notre politique une tout autre direction.

On a fait plusieurs reproches à Druey. Dans son histoire suisse, M. B. van Muyden a dit : « Le caractère de Druey n'était pas à la hauteur des talents. » Affirmation à la fois sommaire et sentencieuse. « *Nous n'insisterons pas* (c'est toujours M. van Muyden qui parle) *sur ce qu'on a pu dire de ses mœurs privées* ». Grand merci pour Druey ! mais on sait ce que parler veut dire, et l'historien a fait ici une figure de rhétorique bien connue et qui s'appelle une réticence. A notre époque de documentation intense, il ne faut pas dénier aux historiens le droit de jeter un regard sur la vie privée des grands hommes. Mais cela n'a rien à faire avec l'histoire générale d'un pays. Et puis, quand on veut

se faire juge, il faut traiter tout le monde de la même manière. Parmi les différentes figures de l'histoire suisse, pourquoi en choisir une spécialement, et à propos de celle-là seule faire une réserve à peine déguisée. Ce n'est plus de l'histoire, c'est de la polémique. Du reste, à quoi bon : *Si iniquitates nostras observaveris, Domine, quis sustinebit ?*

Le grief le plus grave que ses adversaires aient fait à Druey, c'est d'avoir varié sur quelques points. Après avoir défendu les dissidents et la liberté des cultes, il a combattu ces mêmes dissidents ! Il a frappé, en 1846, l'Académie qu'il avait contribué à édifier en 1838 ! O juges intègres ! Franchement, examinons l'histoire de tous nos hommes politiques, de tous nos partis, de tous nos groupes. En est-il un seul qui puisse prétendre n'avoir jamais varié sur n'importe quel point ! n'avoir jamais brûlé ce qu'il avait adoré ; n'avoir jamais modifié sa conception des hommes et des choses ; n'avoir jamais fait la part de circonstances différentes, de nécessités nouvelles, d'exigences momentanées. Loin de moi la pensée de louer les girouettes politiques ; l'opportunisme même a quelque chose de déprimant pour les peuples et pour les partis. Mais tout ce qu'on peut demander à un homme, c'est d'avoir une ligne de conduite générale, des principes arrêtés, de ne pas varier dans la poursuite de son idéal. Quant à la pratique, quant à l'application, combien les moyens peuvent différer suivant les époques, suivant les contingences extérieures.

Du reste, les opinions elles-mêmes se modifient. Il y a, en chacun de nous, un progressiste et un conservateur. Suivant le dosage, on se range dans un des partis politiques ou dans l'autre. Mais le conservateur le plus rétrograde finira par admettre des idées qu'il avait rejetées autrefois comme d'épouvantables hérésies ; le temps a fait son œuvre ; à vingt ou quarante ans de distance, on finit par considérer comme possible

ce qu'on avait cru immoral et subversif. D'autre part, le progressiste le plus intransigeant doit abandonner quelque chose des utopies qu'il avait rêvées dans sa jeunesse. L'expérience vient, la pratique des hommes et des choses s'acquiert, l'exercice du pouvoir modère les plus exaltés. On apprend à connaître certaines impossibilités pratiques, on entrevoit les responsabilités, et, sans abandonner les grands principes, on tient compte des difficultés de l'application.

Cette double transformation peut se constater chez tous les hommes politiques et dans tous les partis. On l'a souvent répété, un jacobin ministre n'est pas forcément un ministre jacobin. Et s'il est des gens qui pensaient déjà à 18 ans comme ils pensèrent à 60, qui ont eu, sur toutes les doctrines générales et sur tous les points de détail, une identique conception du monde, de la politique, des grands problèmes sociaux et de leur solution, ceux-là, je les plains, comme je plains les enfants phénomènes, comme je plains les adolescents qui, à l'époque des enthousiasmes juvéniles, portent déjà la calvitie précoce et les rides de la cinquantaine.

Un grief que l'on a fait à Druey et à ses compagnons, c'est leur amitié pour les communistes, et leur sympathie pour les clubs révolutionnaires, tels que la Jeune-Europe et les sociétés affiliées. Ici encore, ne faisons pas du pharisaïsme ! Les partis les plus divers, et non pas seulement les partis avancés, ont recherché, à des époques diverses, l'appui des troupes de la révolution sociale, et, sans partager leurs doctrines, se sont empressés d'utiliser l'appoint de ces suffrages pour battre en brèche les adversaires. Si la gauche s'est parfois, — chez nous et ailleurs, — appuyée sur l'extrême gauche, la droite et l'extrême droite, — ailleurs et chez nous, — n'ont pas dédaigné sa collaboration lorsqu'elle parut opportune. Du reste, les théories communistes étaient à la mode entre 1840 et 1848 ; elles soufflaient sur toute l'Europe. Il y avait, dans ces revendications, quelque

chose de généreux qui pouvait séduire les hommes d'une époque où l'on se passionnait facilement pour les grandes idées et les utopies philanthropiques. Surtout, les socialistes étaient un des contingents qui montaient à l'assaut des forteresses réactionnaires ; au moment de la lutte, toutes ces troupes marchaient ensemble, sans se préoccuper des divergences d'opinion qui pouvaient les diviser. Après la victoire elles se désunirent. Chez nous, l'élément communiste était un infiniment petit. Nos gouvernants n'eurent pas de peine à jeter par dessus bord leurs trop compromettants alliés de la veille. En France, il ne fallut rien moins que la mitraille des sanglantes journées de juin pour rétablir l'ordre et rendre le pouvoir aux républicains.

Si l'on est parfois injuste envers Druey quand on apprécie sa politique vaudoise, il n'y a qu'une voix pour rendre hommage à son mérite comme homme d'Etat suisse. De sorte que, si ses adversaires avaient vraiment raison, on aurait en Druey une personnalité à deux faces, qui aurait présenté cette singulière contradiction d'être à la fois un petit homme dans les affaires de son canton et un grand homme dans les affaires fédérales !

Druey, il ne faut pas l'oublier, et nos confédérés de la Suisse allemande lui rendent, comme nous, cette justice, Druey a été un des inspirateurs de la constitution fédérale de 1848, un des principaux artisans qui ont édifié la Suisse nouvelle. Il a su trouver la formule d'entente entre les traditions historiques plusieurs fois centenaires, et les nécessités de l'Etat moderne, entre la souveraineté cantonale, principe indispensable de notre droit public, et l'autorité centrale, qui doit être forte pour agir utilement. Et la formule s'est trouvée si juste, si parfaitement adaptée aux besoins de ce pays, que les bases essentielles du compromis subsistent et qu'il régit encore, à un demi-siècle de distance, les destinées de notre patrie.

Le moment vint, il est vrai, où l'œuvre de 1848 parut vieillie, où la centralisation qu'elle comportait parut insuffisante, où, sous l'impression des événements de 1870 et en présence de l'Allemagne unifiée, nos confédérés de la Suisse allemande tentèrent une brusque réforme dans laquelle on traitait trop cavalièrement la minorité romande et la minorité catholique. Celles-ci firent front contre l'adversaire commun et le forcèrent à la retraite ; là, comme en 1845, Vaud pesa de tout son poids dans la balance des destinées de la Suisse, et fut un des facteurs déterminants de son orientation politique. Il fallut trouver un nouveau terrain d'entente ; on en est arrivé à l'idée d'unifier raisonnablement, sans pour cela centraliser à outrance ; on concède à la Confédération le droit d'édicter les lois générales ; on en confie l'application aux Cantons-Etats. Cette heureuse transaction, ce compromis nouveau, est essentiellement l'œuvre d'un autre grand homme d'Etat vaudois, Louis Ruchonnet.

A côté de Druey, de Ruchonnet, les deux figures marquantes de notre politique fédérale, il en est d'autres qui se détachent, avec un relief à peine moins accentué sur « le fond un peu uniforme de notre politique » proprement vaudoise. L'une est celle de Delarageaz ; l'autre celle d'Eytel. Delarageaz fut, plus encore que Druey, la personnification des idées de 1845. Campagnard jusqu'au bout des ongles, resté paysan à travers ses études, au milieu des honneurs, sur les bancs du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, il avait aussi le tempérament d'un tribun, l'éloquence à la fois familière, persuasive, entraînant ; nul mieux que lui ne savait haranguer le peuple et aller droit au cœur des masses. Toutes les fois qu'il avait discoursé dans une assemblée populaire, l'avis à peu près unanime était qu'il avait le mieux parlé de tous. Avec cela, d'une finesse, d'une habileté consommées et d'une ténacité inlassable, mettant toutes ces ressources au service d'un tempérament dominateur et autoritaire, il fut, pendant

quelques années, presque le dictateur de notre démocratie paysanne. Et, même après avoir succombé, en 1862, il eut assez de souplesse et d'énergie pour rentrer au gouvernement, alors que ses adversaires, un instant victorieux, étaient déjà dispersés.

Eytel occupe une place à part. Partisan convaincu des idées de Quarante-Cinq, il devint un des adversaires les plus acharnés des hommes de Quarante-Cinq, lorsque les défauts du régime devinrent intolérables, lorsque l'immobilisme s'installa au château, lorsqu'on voulut léser les intérêts de la capitale, lorsque l'absolutisme devint un principe de gouvernement. Il fut le plus vigoureux protagoniste des luttes qui précédèrent la révolution de 1862. Plus citadin que Delarageaz, il était plus aimé à la ville. Plus cultivé, il avait, lui aussi, l'éloquence d'un tribun et savait faire vibrer les masses et les entraîner. Tous ceux qui l'ont entendu se souviennent encore avec admiration de ce petit homme, tout en nerfs, qui, dans ses plus véhémentes apostrophes, tendait violemment le poing comme pour provoquer un adversaire invisible. Beaucoup plus conséquent avec lui-même, il resta toujours fidèle aux principes qu'il avait défendus à l'origine, il fut toujours un homme d'extrême gauche. C'est aussi ce qui le précipita du pouvoir. Il était trop d'une seule pièce pour vivre du pacte lié entre les radicaux avancés et les conservateurs. Il ne resta guère au gouvernement qu'une année ; mais sa chute entraîna à bref délai la désagrégation du groupement momentané dont il avait été le chef.

Il valait la peine de souligner ces deux noms ; la connaissance de l'un et de l'autre est indispensable à la compréhension de notre histoire intérieure. Et, dans ce domaine, nous rencontrons, une fois encore, la grande figure de Louis Ruchonnet. Sur les débris de la coalition de 1862, il a su édifier quelque chose de durable. Il a réorganisé le parti radical démocratique, mais il l'a sorti de l'ornière

où l'avait engagé Delarageaz ; il en a fait un facteur du progrès et non pas seulement un instrument de gouvernement. Avec des hommes nouveaux, il a continué le programme très libéral de 1862. Et surtout il a su, par l'ascendant de sa personne et par l'autorité éducatrice de son caractère, faire des disciples, former toute une école d'hommes politiques, si bien que, une fois le maître retiré des affaires vaudoises, les élèves ont pu assumer la responsabilité du pouvoir et poursuivre l'œuvre commencée. L'histoire de la revision de 1885 et des années qui suivirent montrerait dans quelle mesure ils ont réalisé l'idéal de Louis Ruchonnet. Elle est encore trop récente pour que j'ose l'aborder ici. C'est grand dommage, car elle fournit matière à des constatations intéressantes et à des enseignements utiles.

Paul MAILLEFER.

UNE VISITE AU MUSÉE CANTONAL DE FRIBOURG

L'Etat de Fribourg a eu la patriotique pensée d'acquérir, avec un subside de la Confédération, les précieuses collections de M. Max de Techtermann, collections riches surtout en vitraux de grande valeur. Cette adjonction élève le Musée fribourgeois au rang des premières collections suisses, après le Musée national. Sa collection de vitraux, tout particulièrement, le place à la hauteur des Musées de Berne et de Bâle.

En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat réglant l'organisation des diverses institutions artistiques, archéologiques et historiques du canton, le Musée historique et artistique est placé sous la direction d'une commission spéciale dont le conservateur est de fait le président. Les autres membres délégués sont M. le Dr Zemp et M. l'abbé Ducrest.

Ce Musée comprend plusieurs salles affectées chacune à une spécialité. Cependant, la collection des vitraux est